



Association du Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°16-2017

Le 11 octobre 2017

Centre de santé à Sarlat ?

Pourquoi le Comité de défense de l'hôpital s'est-il posé la question d'un centre de santé, c'est-à-dire d'un lieu où les citoyens, patients, pourraient être soignés dans les meilleures conditions psychologiques et matérielles ?

Nous n'allons pas chez le médecin par plaisir, mais par nécessité. Nous ne sommes pas égaux devant la maladie, il est donc impératif que vous, nous, puissions avoir accès à des soins de qualité dans un périmètre proche et à un coût accessible à tous.

Ne pas avoir de médecin référent, c'est aujourd'hui être privé d'une prise en charge financière plus conséquente, un drame pour certains patients, certaines familles, contraints à de petites retraites, à la précarité, au chômage...

--Consultation avec médecin référent : 25 €, Assurance maladie : 17,50
reste à charge : 7,50 + 1,00 (participation forfaitaire) = 8,50 avant mutuelle;

--Consultation sans médecin référent : 25 €, Assurance maladie : 7,50 reste à charge : 17,50 + 1,00 = 18,50 avant mutuelle.

Mais c'est aussi la précarité psychologique : les patients en souffrance ont besoin d'un rapport de confiance, de sécurité pour accepter des soins, parfois lourds...

À l'hôpital, lors de nos permanences, les familles de patients ou les malades consultant aux urgences nous font part de leur quête de médecins. En effet, ces derniers âgés, fatigués, faute de remplaçants, « jettent l'éponge » et leur remettent leur dossier médical... Alors que faire, vers qui se diriger ?

La Caisse primaire d'assurance maladie estime à 20,3% le nombre de patients sans médecin traitant dans le canton de Sarlat (source CPAM 05 02 2016).

De plus, nous avons rencontré des médecins, en cours d'activité, qui souhaiteraient travailler en étroite collaboration avec des services hospitaliers diversifiés répondant aux besoins de leurs malades.

C'est exactement ce que nous ont confié les médecins du centre de santé de Bergerac : « Ici, nous pouvons travailler en équipe et en proximité ».

En conséquence, nous devons expliquer ce qu'une telle structure apporterait en Sarladais.

Au travers de la défense de l'hôpital, nous avons toujours mis en avant la transparence, le dialogue et l'information des citoyens afin de mieux cerner les enjeux en termes de santé.

La création d'un centre de santé en gestion coopérative en serait la belle illustration.

RÉUNION PUBLIQUE

VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 à 20h

SALLE PIERRE DENOIX à SARLAT

Pour tout contact

-par email : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr

-par courrier : chez M. Lacrampette, la Gendronnie 24200 SARLAT

Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins